

LE
GRAND PYLÔNE DU TEMPLE D'AMON
À KARNAK
SES ESCALIERS INTÉRIEURS ET SES RAMPES DE MONTAGE
(avec quatre planches, XVII-XX)

PAR

M. M. PILLET.

I. — LES ESCALIERS INTÉRIEURS DU GRAND PYLÔNE.

Aucune inscription ne fut gravée sur le Grand Pylône occidental (1^{er} pylône) de Karnak, qui resta inachevé et dont on ignorerait la date de construction, si Haremsaf, grand prêtre et chef des travaux de Chéchonq 1^{er}, n'avait pris soin de retracer l'histoire de ses œuvres, dans la carrière de Silsileh, en l'année 21 du règne de son souverain ⁽¹⁾.

Chéchonq 1^{er}, ayant alors fortement établi sa dynastie (XXII^e), voulut honorer le grand dieu Amon par une construction plus puissante encore que celle de ses prédécesseurs : « *Sa Majesté ordonna de bâtir un très grand pylône de, afin de rendre Thèbes plus brillante, érigeant ses doubles portes de myriades de coudées [en hauteur], afin de faire une cour de jubilé pour la maison de son père Amon-Ra, roi des dieux, et de l'entourer d'une colonnade* ⁽²⁾ ».

Haremsaf avait été envoyé par le roi dans les carrières du Gebel Silsileh pour choisir la pierre nécessaire aux grandes constructions projetées, mais le grand maître

⁽¹⁾ AN 21, mois de Paoni. CHAMPOLLION, *Mon.*, pl. CXXII bis (date an 22, incorrecte), L., D., III, 245, C. BRUGSCH, *Thesaurus*, t. VI, p. 1242. J. DE ROUGÉ, *Inscr. hiérog.*, pl. CCLXVII; MASPERO, *His-*

toire, t. II, p. 773, note 1; BREASTED, *Anc. Rec.*, t. IV, p. 344 à 347; H. GAUTHIER, *Livre des Rois*, t. III, p. 307-310.

⁽²⁾ BREASTED, *Ancient Records*, IV, S 707, p. 347.

de l'œuvre était sans doute l'un des fils du roi, Aoupout, grand prêtre d'Amon⁽¹⁾, représenté sur la stèle, derrière le roi, mais de même taille que lui. Ses titres, ainsi que l'importance des textes le concernant, semblent démontrer qu'il jouissait des pouvoirs d'un chef presque indépendant en Haute-Égypte⁽²⁾.

De cette cour d'apparat qui, fermée à l'ouest par le grand pylône, au sud et au nord par des colonnades, englobait les temples-reposoirs de Sêti II et de Ramsès III, Chéchonq ne put terminer avant sa mort que la porte dite des Bubastides, située entre le massif sud du pylône de Ramsès I^{er}, ou II^e pylône, et le temple-reposoir de Ramsès III. Il y relata sa campagne victorieuse de Palestine. Pour le reste, il avait sans doute terminé le gros œuvre des colonnades et peut-être les fondations du grand pylône : travail immense déjà et auquel il lui fallut consacrer plusieurs années et employer une armée de travailleurs.

J'inclinerai donc à penser que la mort de Chéchonq I^{er} ne survient pas dès la 21^e année de son règne, comme cela est admis généralement⁽³⁾, mais bien 3 ou 4 ans plus tard, ainsi que la stèle de l'oasis de Dakhel semblerait le laisser supposer⁽⁴⁾.

En tout cas, la construction du grand pylône et l'achèvement des colonnades ne furent pas abandonnés par les Bubastides, qui poursuivirent l'œuvre du fondateur de la dynastie, sans toutefois parvenir à la terminer.

Les grands blocs faisant partie de la frise et de la corniche de la colonnade nord, inscrits au nom d'Osorkon I^{er}, et que je découvris en 1921, prouvent la continuation des projets caressés par Chéchonq I^{er}⁽⁵⁾.

Après l'Expédition d'Égypte, Champollion, Lepsius, puis Mariette publièrent des plans d'ensemble des temples de Karnak que l'on reproduit encore aujourd'hui avec quelques petites modifications⁽⁶⁾ : on doit reconnaître maintenant qu'ils doivent tous être vérifiés soigneusement et bien souvent repris en entier.

Si l'on jette un coup d'œil sur ces plans, on est frappé de la coupure du couloir

⁽¹⁾ Il serait mort vers le même temps que le roi (H. GAUTHIER, *Livre des Rois*, t. III, p. 321, note 3), en tout cas il fut remplacé comme grand prêtre d'Amon dès l'avènement d'Osorkon I^{er}.

⁽²⁾ BREASTED, *Ancient Records*, t. IV, § 701 et 702, p. 344 à 346.

⁽³⁾ MASPERO, *Histoire*, t. III, p. 158, note 8; H. GAUTHIER, *Livre des Rois*, t. III, p. 310, note 1.

⁽⁴⁾ SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, t. XXV (1903), p. 194-195; H. GAUTHIER, *Livre des Rois*, t. III,

p. 309 (X) et 310, note 1.

⁽⁵⁾ *Annales S. A.*, t. XXII, p. 64.

⁽⁶⁾ A. MARIETTE, *Karnak*, atlas, pl. 2; RICHARD POCOCKE, *A description of the East and some other Countries*, London 1743, t. I, pl. XXVIII, p. 92. Le texte est presque toujours intéressant, mais les planches sont mauvaises : celle que nous indiquons marque un escalier qui s'ouvre sur la face nord du pylône.

qui traverse les deux massifs du grand pylône dans leur épaisseur et représente, en plan, les escaliers intérieurs qui desservaient les plates-formes supérieures.

Mariette ⁽¹⁾ fait déboucher celui du massif nord directement sur la paroi du nord, quant à celui du massif sud il l'arrête, on ne sait pourquoi, à 5 mètres de la paroi sud ⁽²⁾.

La quatrième édition du Baedeker (p. 258) avec les additions de G. Legrain indique dans chaque massif un escalier qui débouche sur les faces nord et sud du pylône. Ces indications sont fausses.

En janvier 1921, on constatait ceci : dans le massif nord, un escalier de 3 marches descend de la plate-forme, arasée actuellement à une assise au-dessus des linteaux des trous de mâts inférieurs, vers le massif qui forme le piédroit nord de la porte. Ces trois marches sont taillées dans une assise courante haute de 0 m. 65, elles mesurent 0 m. 326 et 0 m. 33 sur 0 m. 168 à 0 m. 178 de hauteur : l'embranchement n'a que 0 m. 625 de large laissant de chaque côté une partie plane et inclinée large de 0 m. 13. Un palier long de 2 m. 23 et large de 0 m. 88 précède cet escalier vers le sud ; on peut encore distinguer à son extrémité deux traits de pose et un trou de gond qui fixent l'emplacement d'une porte.

Cinq assises au-dessous du niveau de ce palier s'ouvre une porte haute de 1 m. 735 et large de 0 m. 90 à l'intérieur de la feuillure, le tableau est demeuré en épannelage et l'on ne peut fixer exactement sa largeur, qui devait être d'environ 0 m. 75. Le seuil mesure 0 m. 454 de largeur et après un petit palier de 0 m. 80 le couloir descend avec une pente de 0 m. 392 par mètre. Le plafond est parfaitement dressé, mais les parois ne sont ravalées qu'à 6 m. 02 de la face sud du pylône : elles sont alors nettes et les marches taillées. A 25 mètres environ de l'ouverture, l'escalier était remblayé et l'air était irrespirable dans cet abri occupé par plusieurs centaines de chauves-souris.

Pour accéder au massif sud, je faisais alors jeter trois poutrelles en travers de la porte. De ce côté, à 4 assises des sommiers des linteaux de la porte, s'ouvre un escalier semblable à celui que je viens de signaler en amorce sur la plate-forme du massif nord. Sa porte occupe trois assises de hauteur et après un palier, ses degrés se poursuivent, fort usés, jusqu'à la plate-forme supérieure. Il débouche à peu de chose près au-dessus du troisième trou de mât en partant de l'extrémité sud, c'est-à-dire au tiers environ de la longueur totale du massif.

⁽¹⁾ Voir page 52, note 6.

⁽²⁾ PERRON et CHAPIERZ, *Histoire de l'Art*, Paris, 1882, t. I, fig. 212 et 214, p. 364 et 369, repro-

duit des plans de Brune; on y voit deux escaliers séparés, débouchant sur les faces nord et sud du pylône, avec indication de portes.

Sur le rebord supérieur de cet escalier, je relevais l'inscription suivante : « *R. E. Devilliers 8 Fructidor an 7 (1799)*⁽¹⁾ », soit le dimanche 25 août 1799. Aucun indice extérieur ne révélait dans ce massif l'entrée d'un escalier inférieur, symétrique à celui du massif nord et descendant jusqu'au sol du temple.

Deux questions se posaient que je désirais résoudre :

1° Ce pylône, le plus grand que les Égyptiens aient jamais construit, comportait-il dans chacun de ses massifs un escalier intérieur qui permettait d'accéder à la terrasse supérieure sans passer sur les linteaux de la porte, contrairement à ce qui existe dans tous les pylônes subsistants encore aujourd'hui ?

2° Où débouchait l'escalier inférieur du massif nord ?

1° MASSIF sud. — Les rois d'Égypte ne dédaignaient pas de suivre de près la construction des temples qu'ils faisaient édifier et leurs architectes étaient des personnages considérables disposant de moyens puissants. Pendant la construction du pylône et jusqu'à la pose des linteaux de la porte, les deux massifs restant sans doute séparés, l'escalier inférieur établi dans le massif nord ne permettait pas d'accéder à l'autre partie de la construction. Il semblait donc vraisemblable qu'un escalier symétrique fut ménagé dans le massif sud. Au moment de placer les linteaux de la porte, on aurait muré cet escalier, ne laissant subsister que celui du nord qui pouvait desservir désormais les deux massifs. Si l'existence de cet escalier inférieur n'était pas révélée dans le massif sud, il faudrait admettre que l'on était obligé de franchir la porte en construction sur une passerelle volante ou d'y accéder par des escaliers secondaires, établis sur les rampes de montage.

Le 27 février, je faisais déplacer une pierre du palier inférieur de l'escalier du massif sud, elle tenait à peine et se détacha aisément; la pierre voisine semblait une simple dalle engagée dans la maçonnerie, elle fut coupée, mais les grands blocs du massif apparurent au-dessous. Je faisais attaquer l'un d'eux qui « sonnait creux ». Les larges intervalles qui séparent les pierres du massif me firent souvent croire que nous arrivions enfin au vide de l'escalier cherché, mais, après avoir traversé trois assises en profondeur et 3 m. 20 dans le sens nord-sud, j'arrêtais le travail le 24 mars. Il aurait peut-être fallu pousser le percement jusqu'à 5 ou 6 mètres, tant vers le sud

⁽¹⁾ Devilliers faisait partie de l'Expédition d'Égypte et il publia dans la *Description de l'Égypte*, à Paris, 1813, *La Description générale de Thèbes*. Il avait

séjourné à Thèbes plus de deux mois en trois fois, *op. cit.*, p. 207, note 1.

qu'en profondeur. Ces blocs assez grossièrement taillés ne reposent les uns sur les autres qu'en quelques points; sous le marteau ils sonnent donc « creux » et les éclats roulant dans les interstices peuvent souvent faire penser que l'on arrive au vide.

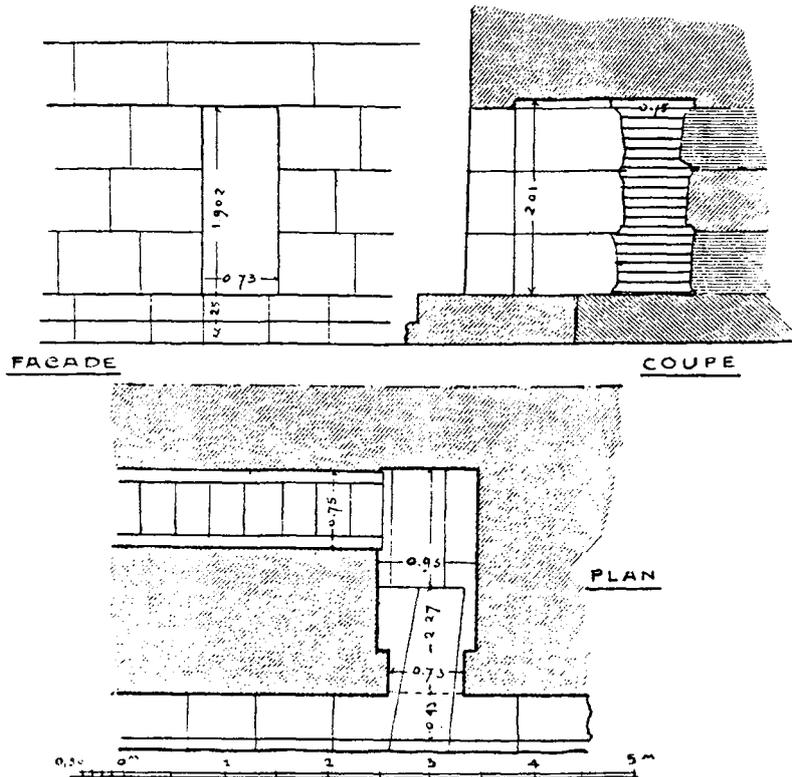


Fig. 1. — Escalier de la colonnade sud.

On pouvait tenter de découvrir l'entrée de l'escalier inférieur de ce massif en détruisant le mur de briques crues qui s'attache au pylône sur sa face sud. Les grands blocs qui gisent en cet endroit rendaient le travail assez délicat si l'on ne voulait pas faire une large brèche dans ces constructions antiques et précieuses. D'autre part, le déblaiement des couloirs nord qui venait d'être terminé et dont je parlerai plus loin, m'incitèrent à rechercher si un accès semblable n'existait pas, ou n'avait pas existé au sud.

Le plan de Mariette indique un escalier qui, s'ouvrant sous la colonnade sud entre le pilastre adossé au pylône et la première colonne ouest, aboutit sur le dessus de la colonnade. Cet escalier, dont l'entrée avait été déjà dégagée par G. Legrain, s'était

remblayé peu à peu et était recouvert par 3 à 4 mètres de terre. Je le fis déblayer à nouveau et soigneusement nettoyer. A la percussion, le mur ouest du palier inférieur ne donna aucun espoir de vide, mais en examinant le dallage du sol, il me parut qu'une dalle non engagée sous les piédroits, pouvait avoir été destinée à masquer un passage. Il n'en était rien; au-dessous de celle-ci se trouvait l'assise de fondation du mur et sa couche de sable ordinaire.

Nous donnons ici un croquis de l'entrée de l'escalier (fig. 1). On remarquera que les murs de l'escalier même sont restés en épannelage, ne laissant parfois qu'un passage de 0 m. 42. Le vestibule d'entrée était seul complètement terminé. On retrouvera la même disposition dans la colonnade nord.

2° MASSIF NORD. — L'air étant déjà confiné à 25 mètres de l'entrée de l'escalier intérieur du massif nord, on ne pouvait songer à faire travailler des hommes dans cet étroit couloir dont la longueur pouvait dépasser 60 mètres. Le 27 février 1921, j'allais à Biban el-Moulouk, prendre livraison d'un fort ventilateur de mines que J. de Morgan avait jadis employé à ses travaux de déblaiement. Le 13 mars, il était réparé, monté sur le pylône nord et mis en marche. Le déblaiement de l'escalier commença. Le 20 mars, on arrivait à un palier (B des figures 3, A et 4, coupe 1) et l'escalier se dirigeait vers l'est. Sa longueur, dans la direction sud-nord, était de 47 m. 20.

Le 24 mars, on franchissait la paroi orientale du pylône dont on voyait la paroi inclinée, le fruit (fig. 4, coupe 1). Le couloir se poursuivait toujours vers l'est; bientôt les marches disparurent, le sol étant horizontal, nous devions être arrivés au niveau de la grande cour (CD des figures 3, A et 4, coupe 1). Une porte avec une imposte s'ouvrait sur la paroi sud du couloir (fig. 4, coupes 1 et 4), elle devait déboucher entre le pylône et le temple de Sêti II.

Le couloir se poursuivait toujours vers l'est et, sans le ventilateur, il aurait été impossible de travailler à cette profondeur dans un couloir qui avait maintenant plus de 80 mètres de long (fig. 3, A). Je cherchais à dégager la porte de la paroi sud; mais, le 28 mars, après avoir dépassé la maçonnerie, à 1 m. 45 du couloir, un éboulement se produisit. Les terres des rampes de montage venaient de s'affaisser, produisant un entonnoir à l'extérieur, force m'était de continuer en galerie boisée ou d'attaquer par le haut, à l'endroit marqué par l'effondrement : ce que je fis.

Le déblaiement du couloir de l'est continuait toujours. Le 31 mars, j'aperçus dans le plafond une dalle manquante (fig. 4, plan C'); j'y accédais à l'aide d'une échelle

et je pus reconnaître un long couloir établi au-dessus de l'escalier que je faisais déblayer (fig. 3, B et 4, coupes 1, 2 et 3). A 13 m. 50 de l'ouverture, le couloir se retournait à angle droit et je parcourais encore environ 12 mètres d'une rampe inclinée irrégulière se dirigeant vers le sud. Le tout était encombré d'ossements d'animaux domestiques, ânes et chameaux sans doute apportés là par des carnassiers et recouverts d'une épaisse couche de déjections de chauves-souris.

Le 7 avril, le déblaiement du couloir inférieur permettait enfin de déboucher sur le dessus de la colonnade nord de la cour, par un étroit couloir aux parois en épannelage avec des marches restées à peine ébauchées (fig. 2).

Je n'étais cependant pas au bout de mes surprises, car le 9 avril, je constatais l'existence d'un puits occupant toute la largeur du couloir, en face de la porte qui débouchait entre le pylône et le temple de Sêti II. Je mettais immédiatement une équipe en chantier et, le 15 avril, l'eau apparaissait par 4 m. 42 de fond : j'arrêtai le travail.

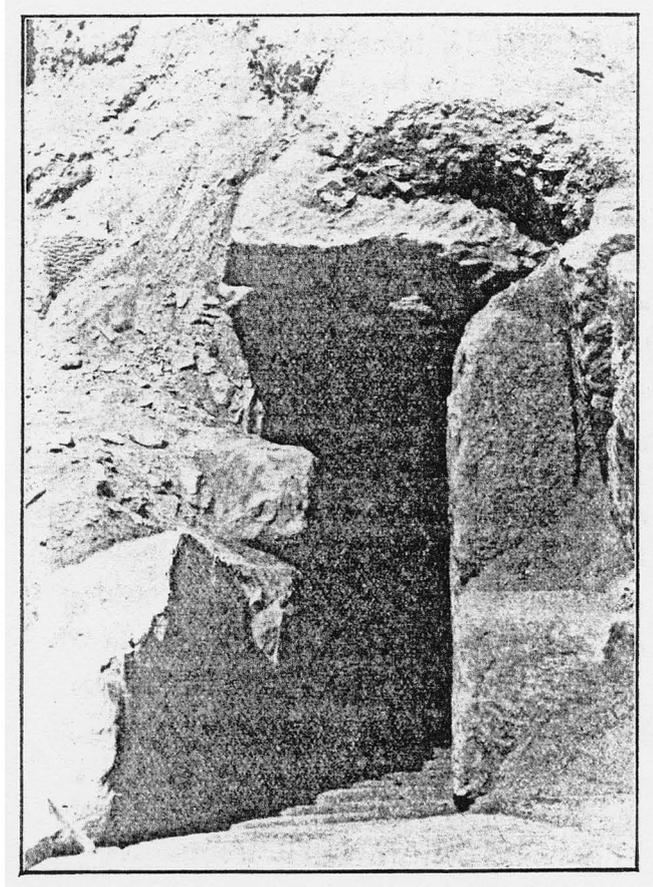


Fig. 2. — Entrée de l'escalier sur la colonnade nord.

DESCRIPTION DES GALERIES ET DES ESCALIERS DÉCOUVERTS.

Le grand escalier logé dans la masse du pylône nord est incliné de 0 m. 392 par mètre⁽¹⁾, sa largeur en œuvre est de 0 m. 82 mais l'emmarchement ne mesure que

⁽¹⁾ A son débouché sur le piédroit de la grande porte. Dans sa partie inférieure il n'a plus qu'une pente de 0 m. 381 par mètre et la coupe du plafond

donne une ligne brisée dont les pentes sont de plus en plus accusées au fur et à mesure de la montée. Il en est de même pour l'escalier de la colonnade.

0 m. 62. Les marches ont 0 m. 34 sur 0 m. 115 de hauteur moyenne; on en compte 112 taillées. Dans l'axe du mur de la colonnade nord, cet emmarchement se retourne à angle droit, se dirigeant vers l'est (fig. 3, A); et, après avoir franchi un palier (B, fig. 3 et 4), la descente continue avec une inclinaison de 0 m. 457 par mètre, comptant 15 marches. Longtemps recouverts de terre imprégnée par les eaux d'infiltration, les degrés sont presque complètement détruits et les murs d'échiffre sont fortement attaqués. Bientôt le sol est horizontal (CD, fig. 3 et 4) et, par une porte large de 0 m. 625 et haute de 1 m. 867, on sort du pylône proprement dit. On voit sa paroi inclinée sur laquelle s'appuie la construction voisine : son inclinaison est de 0 m. 159 par mètre (avec la verticale). A partir de ce point, on circule dans l'épaisseur du mur de la colonnade nord : la hauteur du couloir atteint 3 m. 76. Au sud, une porte large de 0 m. 82, haute de 2 m. 05 et munie d'une imposte ou soupirail s'ouvre dans la masse de briques des rampes de montage (P, fig. 3, A et fig. 4, coupes 3 et 4), son axe doit passer à peu de chose près à égale distance du pylône et du temple de Sési II. En face de cette porte, sur la paroi nord du couloir, existe un léger renfoncement de 0 m. 062 à 0 m. 064, large de 1 m. 055. A première vue, il paraît sans utilité, mais, après avoir découvert le puits qui s'ouvre au croisement des axes du couloir et la porte, on constate qu'il est nécessaire, la porte n'ayant que 0 m. 82 de large et le couloir, vers l'est, 0 m. 72 seulement alors que l'orifice du puits mesure 0 m. 82 de diamètre. Sans ce renfoncement et le petit décrochement de 0 m. 095 × 0 m. 088 qui se trouve près du montant est de la porte, le rebord du puits serait à toucher les murs du couloir.

Ce puits peut n'avoir eu d'autre destination que celle de vérifier la hauteur des eaux du Nil dans les fondations du pylône, car les mouvements de ces eaux souterraines n'avaient pas dû être sans préoccuper vivement l'architecte de cette construction gigantesque. C'était peut-être aussi un moyen de fermer l'accès du pylône, mais on peut aisément le franchir en s'appuyant aux murs et il est probable que dans l'antiquité une dalle ou un plancher le recouvrait; cependant il n'y en a pas de traces.

A moins de 2 mètres de l'axe de la porte, le couloir finit (D, fig. 3, A et fig. 4, coupe 1). Un escalier, semblable à celui qui monte sur la colonnade sud, s'ouvre dans la masse de la colonnade nord, les marches sont à peine entaillées et les parois en épannelage ne laissent parfois qu'un passage de 0 m. 50 de large (DE, fig. 3, A). Seul le plafond est bien dressé, car ce sont des dalles posées sur le rampant des murs d'échiffre qui le forment. Il présente cette particularité d'avoir des pentes de

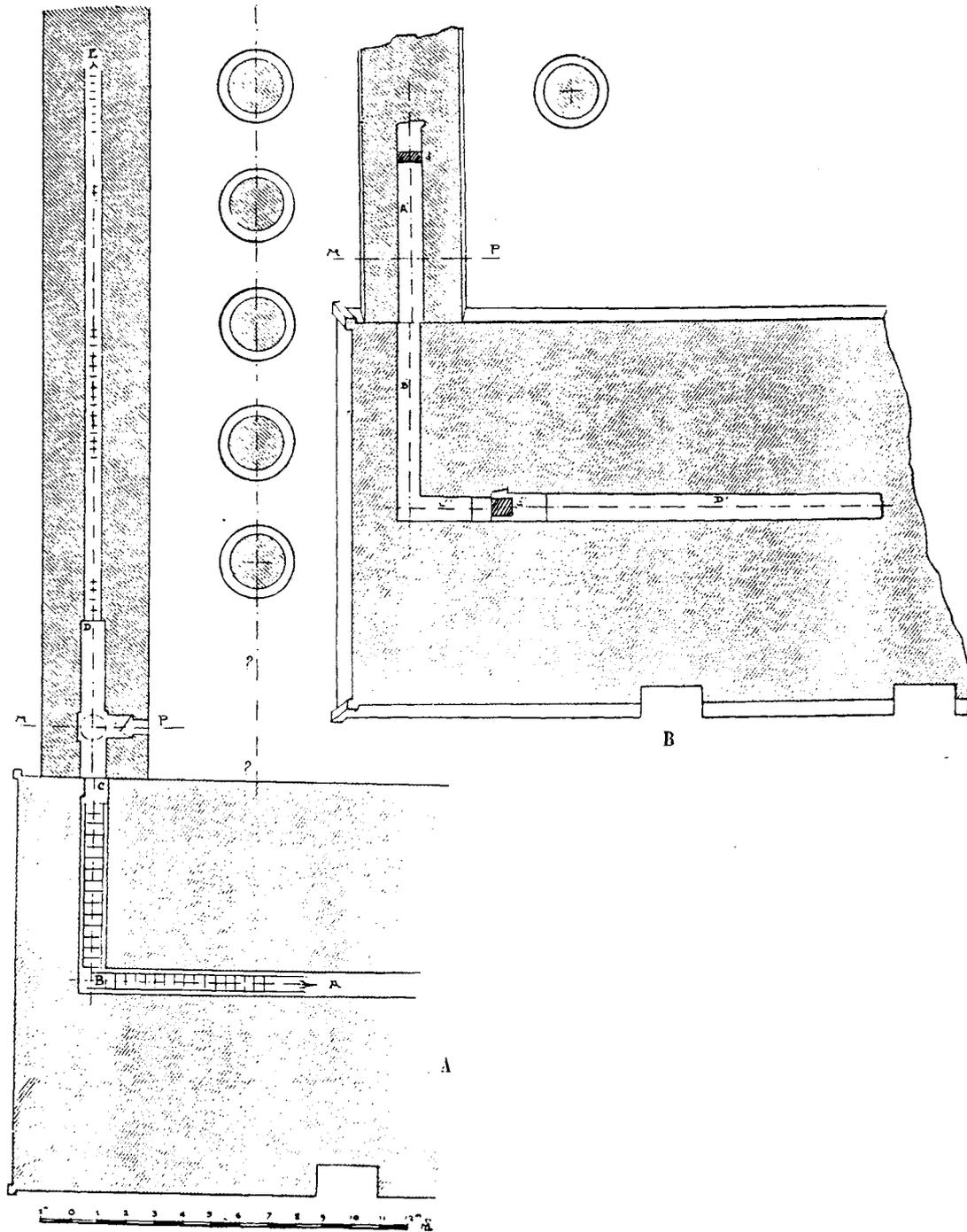


Fig. 3. — A. Plan des escaliers intérieurs de la colonnade et du massif nord du grand pylône.
 B. Plan des couloirs supérieurs.

plus en plus accentuées à mesure qu'il s'élève : 0 m. 443, 0 m. 499, 0 m. 62 par mètre (fig. 4, coupe 1)¹⁾. L'emmarchement affecte le profil curviligne d'un fil tendu assez mollement, plutôt que celui d'une ligne brisée parallèle au plafond. On relève successivement les pentes de 0 m. 527, 0 m. 535, 0 m. 572 par mètre et la hauteur sous plafond varie de 1 m. 65 à 1 m. 82.

La galerie supérieure (A', B', C', D' fig. 3, B et fig. 4, coupes 1, 2 et 3) qui circule au-dessus du couloir et de l'escalier du pylône n'a pas d'accès extérieur. C'est grâce à une dalle (*d*) déplacée depuis longtemps sans doute, que j'ai pu y accéder. Cette dalle formait plafond, à l'extrémité est du couloir où s'ouvrent la porte sud et le puits. C'était une assise courante de la construction, haute de 0 m. 55 qui formait en même temps plafond du couloir inférieur et dallage de la galerie supérieure. À l'extrémité est, la galerie (A') se termine par des blocs restés bruts; vers l'ouest, au contraire, parois et plafonds sont bien dressés. Cette galerie mesure 0 m. 89 à 0 m. 915 de large et 2 m. 07 de haut, en 4 assises variant de 0 m. 45 à 0 m. 558.

Après avoir parcouru 6 m. 94 vers l'ouest la galerie se rejette un peu au nord par un petit décrochement, elle se surélève d'une marche de 0 m. 195 et son plafond s'abaisse de 0 m. 14 : ce qui réduit sa hauteur à 1 m. 735 et sa largeur à 0 m. 80. Elle franchit 6 mètres horizontalement (B' fig. 4, coupe 2), puis se retourne à angle droit.

La galerie que nous allons suivre maintenant (C', D') se dirige du nord au sud au-dessus de l'escalier intérieur du pylône; les profils du plafond et du sol sont variés. Dans la première partie, au nord, c'est un sol inégal, taillé en pente rapide avec un plafond horizontal à l'extrémité sud duquel une dalle déplacée donne accès à une galerie supérieure (C') haute de trois assises ou 2 m. 03. Le sol de cette nouvelle galerie est horizontal sur une longueur de 1 m. 87 seulement, puis elle s'élève suivant une pente de 0 m. 40 par mètre (D'), qui correspond à celle du plafond de l'escalier inférieur.

Lorsque le plafond de la galerie (C') n'est plus qu'à 0 m. 76 du sol, il se relève par une pente de 0 m. 27 par mètre, se décroche, puis continue (D') avec 0 m. 44 de pente par mètre. On peut ramper dans ce couloir sur une longueur de 14 mètres et l'on rencontre un éboulement de pierres qui le ferme.

Ces deux galeries supérieures ont été établies sans aucun doute comme décharge du plafond de l'escalier intérieur du pylône.

¹⁾ Cette particularité se retrouve dans l'escalier intérieur du grand pylône.

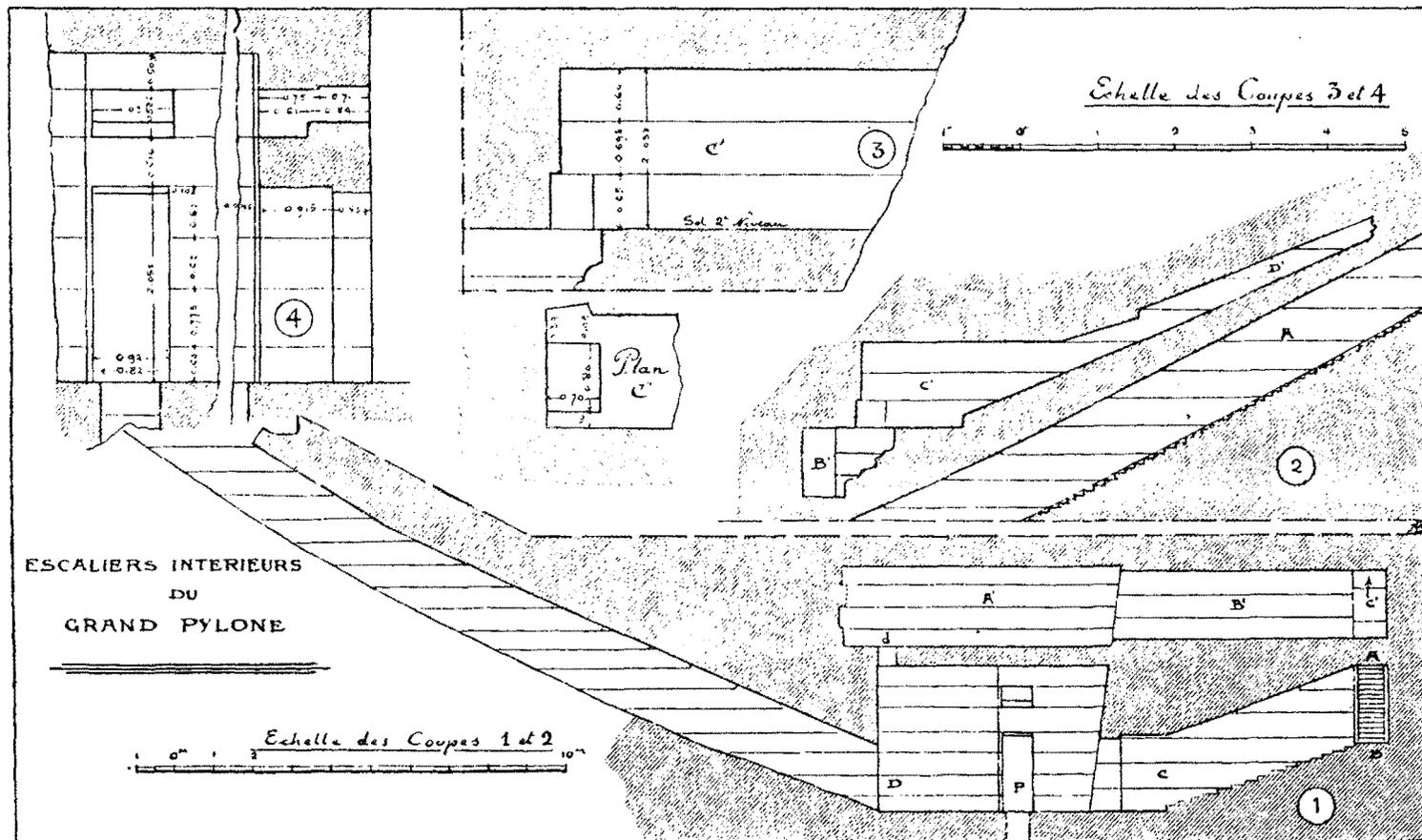


Fig. 4. — Escaliers et couloirs intérieurs du massif et de la colonnade nord.

Le noyau intérieur de ce massif est en effet composé de blocs assez grossièrement taillés, les vides sont grands et à peine garnis par des coulées de plâtre, la construction enfin est gigantesque, dépassant en grandeur tout ce qui avait été élevé jusqu'à cette époque. Rien d'étonnant alors à ce que l'architecte, pour éviter la rupture de ses plafonds intérieurs, eut pris des précautions spéciales, semblables à celles que l'on remarque dans les grandes pyramides.

Les galeries supérieures du massif nord du 1^{er} pylône furent en outre aménagées en cachette sur la plus grande partie de leur longueur. Sans cette destination, le fini des parois (A', B', C') n'aurait aucune raison d'être : un simple boyau tel que celui (D') qui forme la partie sud aurait suffi à assurer la décharge des plafonds. Le déplacement des dalles, qui aujourd'hui nous ont donné accès, semble même avoir été prévu, en particulier pour celle du couloir supérieur (C' fig. 4, coupe 3 et plan) où un surplomb de l'assise supérieure assure cette pierre contre toute pesée opérée de bas en haut.

Ces galeries auraient eu la même destination que les réseaux de souterrains qui circulent dans les fondations des temples d'Edfou et de Denderah et nous retrouvons des cachettes identiques dans les deux pylônes du temple d'Isis à Philæ.

1° CACHETTE DU GRAND PYLÔNE OU 1^{er} PYLÔNE DE PHILÆ. — L'escalier d'accès à la plate-forme supérieure part du sol, près de l'angle N.-E. du massif oriental. Il est établi sur plan rectangulaire et donne accès à des pièces de décharge, établies dans toute la hauteur du massif. Deux d'entre elles livrent passage aux logements des poutres servant à fixer les mâts décoratifs; une autre forme couloir et permet de franchir la porte du pylône. L'escalier, en volée droite, se poursuit alors jusqu'à la terrasse supérieure du massif occidental, où il débouche sur le rebord S.-E. de la corniche.

Des vides de décharge doivent, sans doute, exister dans ce massif, mais ils ont été murés au fur et à mesure de la construction et n'ont plus d'accès aujourd'hui.

La corniche qui couronne le pylône forme parapet autour de la terrasse supérieure, dont le sol est formé de dalles de grès épaisses de 0 m. 18. Ces dalles, dans le sens de leur longueur, sont perpendiculaires aux façades du pylône et il en faut deux bout à bout, une petite et une longue, pour faire la largeur de la terrasse. Elles sont libres et non pas encastrées sous les pierres de la corniche : au-dessous, sont les blocs qui composent le massif du pylône. Aujourd'hui, au centre de la terrasse, plusieurs dalles ont disparu et un trou béant apparaît. Il mesure 1 m. 225 sur 1 m. 25

dans le sens N.-S. et donne accès à un escalier large de 0 m. 635 qui, en 6 marches ou assises, descend à une pièce longue et étroite, sans jour extérieur.

Une dalle de 0 m. 09, que l'on pouvait confondre avec l'un quelconque des blocs du massif, masquait autrefois son entrée. La percussion seule permettait de soupçonner la cachette, quand le dallage supérieur était enlevé, car celui-ci pouvait sonner creux en tous points et déroutait ainsi les chercheurs.

2° LA CACHETTE DU II^e PYLÔNE DE PHILÆ est ménagée dans le massif oriental. L'escalier d'accès aux terrasses supérieures part de l'angle S.-O. du péristyle du temple et, après quelques marches, franchit en une seule volée droite toute la longueur du massif occidental. Après le passage sur les linteaux de la grande porte, la montée se poursuit directement dans le massif oriental, jusqu'à la plate-forme supérieure.

C'est dans le sol du palier qui sépare la première marche de l'entrée du massif oriental que s'ouvre la deuxième cachette. On y accédait par une ouverture de 0 m. 855 × 0 m. 68 dont la partie supérieure était entaillée sur 0 m. 18 de profondeur, de manière à former une rainure où une dalle de 1 m. 033 × 0 m. 93 venait s'encasturer. Cette dalle affleurant la première marche de l'escalier supérieur, était épaisse de 0 m. 425. Lorsqu'elle était déplacée, elle donnait accès à une pièce large de 0 m. 93 et longue de 6 m. 80 dont la hauteur était de quatre assises courantes du massif, soit 1 m. 80 environ. Sur la paroi sud, une logette est ménagée, qui ressemble à une meurtrière et qui doit affleurer de bien près la façade du pylône sans toutefois la percer.

Le fini des parois et les précautions prises pour dissimuler l'entrée de ces pièces ne peuvent laisser de doute quant à leur destination.

Le temple d'Isis fut reconstruit par Ptolémée II Philadelphe (285-247), celui d'Edfou par Ptolémée III Évergète et Ptolémée VI Philopator (237 à 212), celui de Denderah sous les derniers Ptolémées et Auguste (1^{er} siècle avant J.-C.) tandis que le grand pylône de Karnak remonte au x^e siècle avant notre ère. Le pillage des trésors sacrés devait être devenu, dès cette époque, assez fréquent pour justifier des précautions spéciales, dont on trouve déjà des traces aux époques antérieures. C'est ainsi que dans le temple de Khonsou à Karnak, reconstruit par Ramsès III, une cachette fut ménagée dans l'épaisseur du mur d'une pièce située en arrière et à l'ouest du sanctuaire.

II. — LES RAMPES DE MONTAGE DU GRAND PYLÔNE DE KARNAK.

Karnak montre l'exemple unique d'un pylône laissé inachevé avec une partie des constructions accessoires que nécessitait la grandeur de l'entreprise. Telle nous voyons aujourd'hui la construction, telle elle fut laissée, à peu de chose près, il y a quelque 2700 ans.

Les piédroits de sa porte gigantesque sont seuls terminés et toute la masse du pylône est restée en épannelage, avec ses blocs dégrossis dont les arêtes formant joints sont seules dressées. Dans chaque massif s'ouvrent les logements de 4 grands mâts décoratifs, avec leurs baies servant aux poutrelles d'attache, étagées sur deux rangs. Le massif sud est beaucoup plus élevé que l'autre : il atteint 44 mètres environ, tandis que celui du nord s'arrête au niveau des linteaux de la première rangée des trous de mâts.

D'énormes talus de briques crues, alternant avec des lits d'éclats de grès, flanquent cette construction sur ses deux faces (pl. XVII à XX). Ces monticules sont informes, sauf sur la face orientale du massif sud, à l'intérieur de la 1^{re} cour. Là, on voit nettement apparaître une série de murs perpendiculaires au pylône, que les fouilles de G. Legrain ont mis au jour (pl. XIX). Sur la face occidentale du massif nord, on peut aussi distinguer quelques-uns de ces murs d'échiffre : un violent incendie, qui éclata sans doute dans les maisons établies sur cette rampe, a rougi toute la masse et cuit les briques (pl. XVIII). Ces talus sous lesquels disparurent des constructions antérieures, telles que le petit temple de Sêti II au nord-est et la chapelle d'Akhoris au sud-ouest, étaient sans nul doute destinés à faciliter l'ascension des blocs nécessaires à la construction du grand pylône. La construction de ces massifs de briques paraît semblable sur trois faces du pylône, mais le temple de Sêti II a nécessité un dispositif un peu différent pour la face nord (pl. XX).

Ces grandes constructions de briques crues formaient-elles une simple rampe inclinée sur laquelle on traînait les blocs ou leur profil était-il celui d'un emmarchement gigantesque où les matériaux étaient élevés de degré en degré? La question a été bien étudiée par M. A. Choisy dans *L'art de bâtir chez les Égyptiens* ⁽¹⁾, et souvent on appelle, maintenant, ces masses de briques *gradins de montage*.

Nous admettons comme lui l'existence possible de gradins, mais nous ne pouvons

⁽¹⁾ Les gradins de montage p. 86 à 93.

le suivre dans ses développements et ses détails précis. Avec sa concision ordinaire, Choisy fonde en effet son système, d'ailleurs ingénieux et habile, sur des prémisses fausses ou tout au moins incertaines.

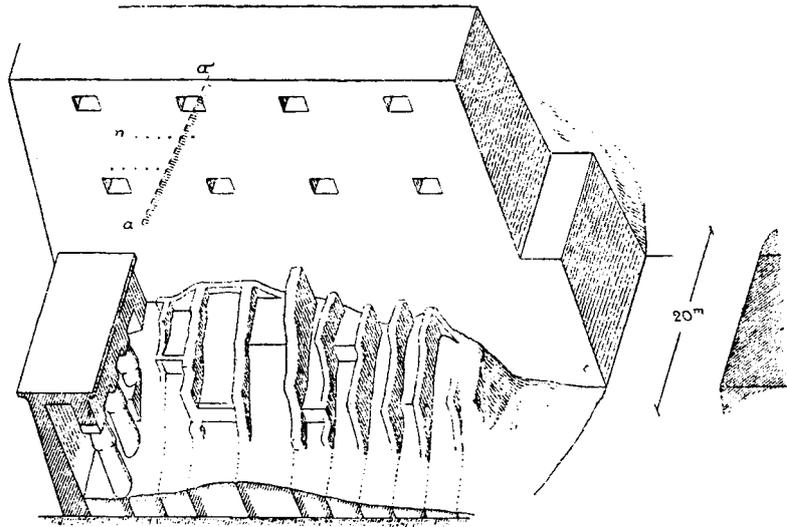


Fig. 5. — La face orientale du massif sud du grand pylône, d'après A. Choisy, *L'art de bâtir...*, fig. 71.

1. — *Le contour, dit-il, est jalonné sur le parement du pylône par des trous où s'engagent les solives de huttes que les fellahs ont jadis étagées sur le monticule.*

Les trous (n fig. 5) sont bien d'époque postérieure à la construction du pylône : les uns sont carrés, petits et percés généralement dans les joints des pierres, les autres rectangulaires, plus souvent que carrés, ont servi à établir de forts planchers à l'époque chrétienne. Ils existent en grand nombre sur les faces orientale et occidentale des deux massifs du grand pylône, seule la face orientale du massif nord n'en porte qu'une rangée de huit. Ce ne sont pas « les solives de huttes de fellahs » mais bien les traces de robustes planchers d'un couvent chrétien établi sur les ruines du temple d'Amon, comme le prouve la niche en coquille creusée au milieu de la face orientale du massif sud (pl. XIX). Une grande basilique s'élevait autrefois dans la salle dite « des Fêtes » de Thoutmès III, à l'est, et des traces bien apparentes de solivage et des niches d'époque chrétienne se voient encore sur les faces des VIII^e et IX^e pylônes du sud ainsi que sur celui-ci.

II. — Ce contour est un triangle à l'inclinaison de $4\frac{1}{5}$, continue Choisy, l'un des côtés aa' part du portique a; l'autre aboutissait au jambage c de la porte centrale (fig. 5 et 6).

Sur la face orientale du massif sud du grand pylône, on voit une assez jolie niche sculptée (N, pl. XIX) presque dans l'axe du massif, près de l'un des trous de mâts

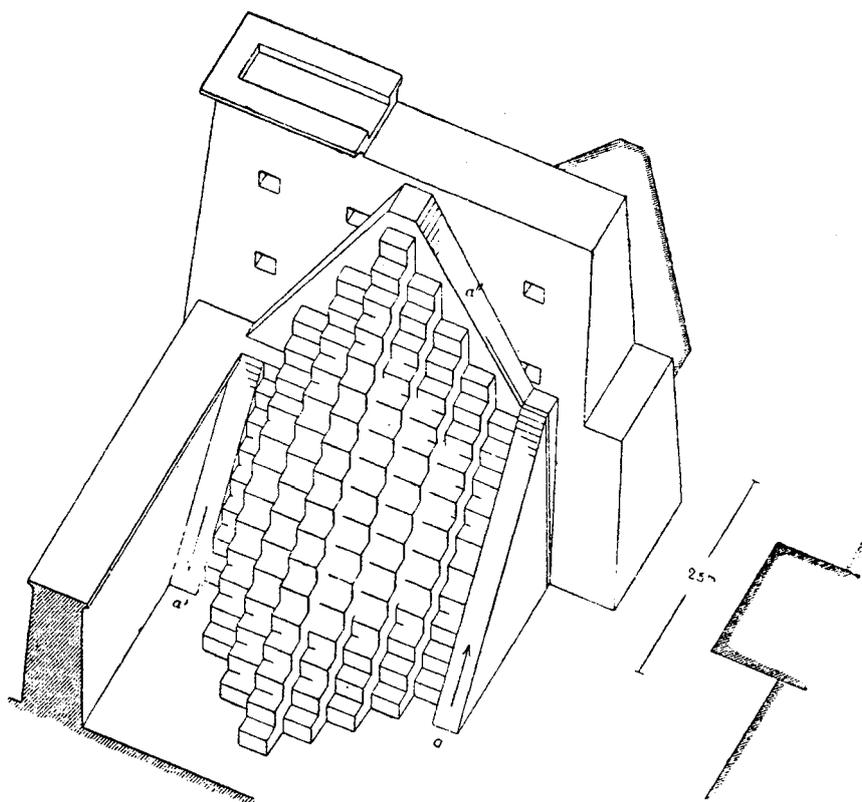


Fig. 6. — Restitution des gradins de montage, d'après A. CHOISY, *L'art de bâtir...*, fig. 72.

inférieurs. Située en cet endroit, cette niche anéantit toute l'hypothèse de Choisy, quant au profil de la coupe des gradins qui auraient encore existé, d'après lui, à l'époque de l'établissement des solivages. Ces gradins devaient au contraire être rasés jusqu'à un ou deux mètres au moins au-dessous de la partie inférieure de la niche que nous signalons. C'est-à-dire à environ 6 mètres seulement au-dessus du niveau le plus élevé des gradins actuels de la face orientale du massif sud⁽¹⁾. Cette différence

⁽¹⁾ Neuf assises de 0 m. 67 environ, soit $1\frac{1}{2}$ coudée de 6 palmes : $0\text{ m. }67 \times 9 = 6,03$. Le palme étant compté à 0 m. 446.

entre le niveau de l'époque chrétienne et celui actuel doit être attribuée à l'enlèvement du *sebakh*.

D'ailleurs, en joignant les derniers trous de boulins, ceux du nord de chaque rangée (massif sud), on n'obtient qu'une ligne à inclinaison très variable et non pas une ligne inclinée à $4/5$, telle que (*aa'*) (A. CHOISY, fig. 71, p. 86, et pl. XIX). Pour tracer cette ligne, Choisy a été obligé de prendre l'avant-dernier de sa rangée (*n*) et de laisser son point (*a'*) au sud. Le point (*c*) de la même figure 71 est arbitraire (fig. 5).

Une troisième constatation vient encore infirmer le soi-disant profil au $4/5$ de Choisy : on peut voir sur la face orientale du massif sud (R, R, R, de la planche XIX) du grand pylône trois assises de pierres complètement ravalées, depuis l'angle sud jusqu'au-dessus du dernier trou de mât nord. Ce ravalement est même bien visible sur les photographies de Choisy (pl. XIV, 1 et 2); or la plus basse de ces assises est située à une assise au-dessus du linteau des trous de mâts inférieurs et la plus haute est à une assise au-dessous de la rangée des trous (*n*) de la figure 71 de Choisy⁽¹⁾. La face orientale du massif sud étant ravalée sur la plus grande partie de sa longueur à ce niveau, il est bien certain qu'au moment de l'abandon de la construction, les gradins de montage étaient arasés au-dessous de ce niveau et à plus forte raison, quand furent taillés les trous de solives, à l'époque chrétienne. L'absence de ces trous ne peut donc indiquer l'amorce du talus des gradins à l'époque pharaonique.

III. — *Quant au profil, dit encore Choisy⁽²⁾, il est marqué sur les parements du portique a. Dans la partie envahie par les terres, ce portique n'a pu être ravalé, le chapiteau d'une colonne est resté brut (pl. XVI) : En suivant la ligne où le ravalement s'arrête, on reconnaît une inclinaison à 45° .*

C'est là une affirmation toute arbitraire et inexacte; ce n'est pas une colonne dont le chapiteau est resté brut, ce sont une colonne et un pilastre du portique du sud, avec la frise et la corniche des deux entre-colonnements, ainsi que le mur situé en arrière de cette colonnade, c'est-à-dire tout l'angle S.-O., de la cour, qui sont demeurés en épannelage.

Pour la colonnade nord, on constate la reconstruction du mur et la suppression d'une colonne. Voici ce qui s'est passé : au moment de la construction du grand pylône

⁽¹⁾ Voir pl. XIX. — ⁽²⁾ Page 87.

ouest du temple d'Amon, les colonnades nord et sud existaient. La gigantesque construction nouvelle nécessita la démolition d'une partie des colonnades déjà élevées, ainsi que celle de toute la chapelle de Mout du temple de Sétî II, qui fut reconstruite ensuite, au fur et à mesure de l'élévation du massif nord du pylône; l'arrêt des travaux laissa cette chapelle en épannelage, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui (fig. 8). Il en fut de même pour les extrémités des deux colonnades (pl. XIX et XX).

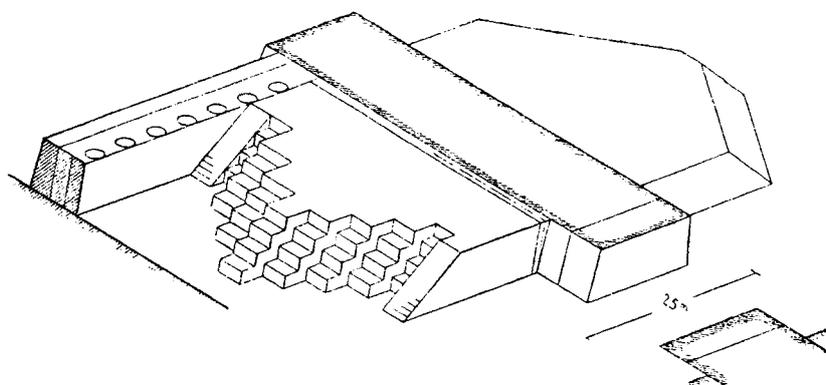


Fig. 7. — Restitution du chantier de construction de l'aile sud du grand pylône.
d'après A. CHOISY. *L'art de bâtir* . . . fig. 73.

IV. — *Ainsi, conclut Choisy, l'on a deux sections très nettes qui définissent la forme générale.*

Le massif était une demi-pyramide, une pyramide coupée diagonalement par le pylône (fig. 7).

Je crois avoir suffisamment démontré que ces « sections très nettes » n'apparaissent pas sur les constructions de Karnak. Un petit déblaiement fait, en mars 1921, à l'extrémité nord du massif occidental, montre au contraire que les murs de briques crues interrompus par des lits d'éclats de taille, sont établis sur le mur même qui ferme le portique (pl. XX). Le fruit latéral du pylône est suffisant pour que les murs d'échiffre des gradins aient épousé leur talus. La rupture en éventail des linteaux de la colonnade sud, ainsi que celle des linteaux de grès et de granit de la chapelle de Mout (Sétî II, fig. 8), prouvent que ces monolithes ont eu à supporter, pendant la construction du pylône, une charge trop considérable : celle sans doute d'un épais remblai de briques et le poids des blocs hissés sur les massifs.

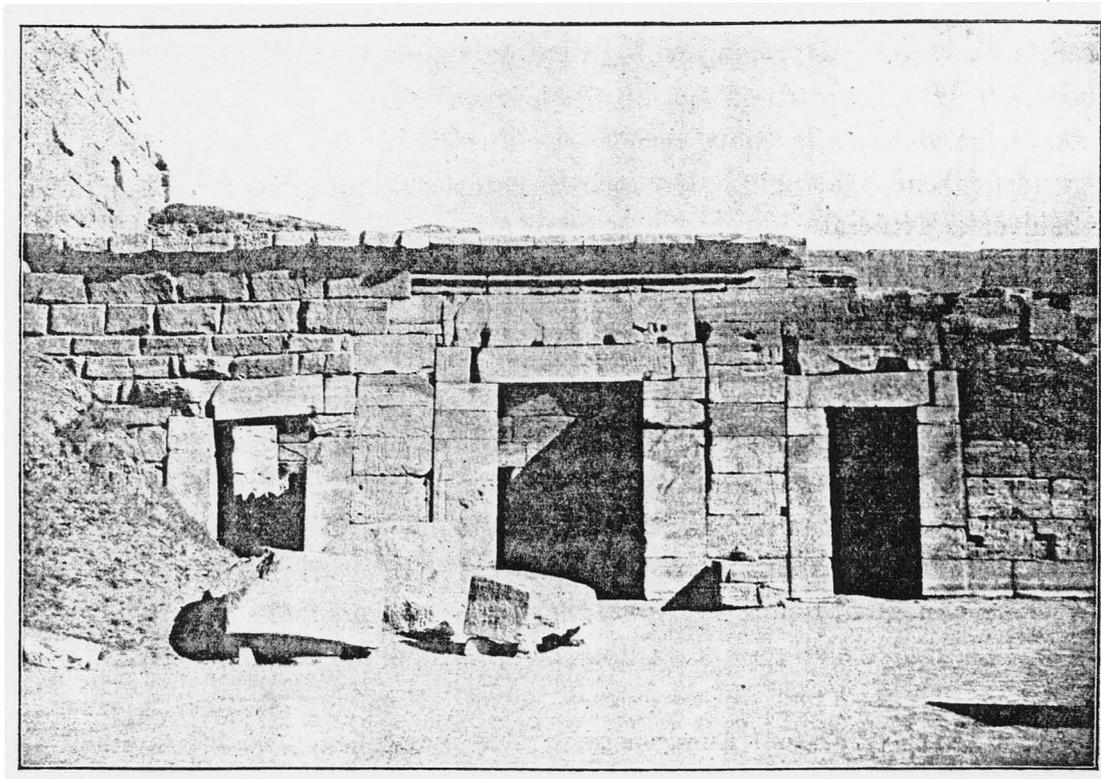


Fig. 8. — Façade du Temple de Sétî II : partie gauche refaite et laissée en épannelage, linteau brisé.

V. — *Tracé de l'escalier* (A. CHOISY, *op. cit.*, p. 88). — *Le giron des marches se détermine par des mesures directes; il peut être évalué à 5 pieds (p. 12 : le pied = 0 m. 36, 5 pieds = 1 m. 80).*

Pour ces mesures comme pour «les sentiers de service», les «particularités de structure des murettes» (p. 90 et 91, fig. 73 et 74) et l'*ascenseur oscillant*, nous ferons la réserve générale que leur existence, leur usage ou la détermination de leurs dimensions ne sont nullement apparents, encore moins prouvés. La part de l'imagination est trop grande ici et les témoins trop minimes.

Bref, la reconstitution des gradins de montage imaginée par Choisy (fig. 72, p. 89) est ingénieuse et intéressante à bien des points de vue, mais elle ne saurait avoir d'autre valeur archéologique que celle d'une hypothèse. Trop d'éléments manquent pour que l'on puisse déterminer avec certitude l'usage de ces constructions accessoires dont Karnak reste l'unique exemple et il est possible que les puissants murs

de briques crues qui prolongent le grand pylône nord aient eux-mêmes servi de chemin de halage.

Ainsi, au nord du pylône, l'enceinte de briques crues est pour ainsi dire doublée d'un fort massif, épais de plusieurs mètres, qui se prolonge même au nord du décrochement de l'enceinte, qui forme la partie nord-ouest que nous avons fouillée durant l'hiver 1921. La partie haute, près du pylône et à l'intérieur de l'enceinte, paraît taillée en échelons qui peuvent n'être que les traces d'un emmarchement ou d'une simple pente de halage. Au sud une rampe semblable était peut-être établie que les fouilles modernes ont fait disparaître en grande partie.

En regardant un plan du temple de Karnak, on est d'ailleurs frappé par le retrait que font tout à coup les murs d'enceinte, à l'ouest, pour se rattacher au pylône. Partout ailleurs ils filent en ligne droite, avec parfois un décrochement comme au sud, pour rejoindre le pylône d'Évergète I^{er}. Au nord du grand pylône, à quelque 8 mètres de celui-ci, un passage voûté en anse de panier surélevée traverse de l'est à l'ouest le mur de briques crues; cette voûte fut complètement fermée par un mur de même matière; n'était-ce pas pour lui permettre de résister aux pesantes charges que l'on halait au-dessus?

C'est une hypothèse tout aussi vraisemblable que celle proposée par A. Choisy. En voici une autre :

La rampe de montage principale aurait été établie sur le quai et l'avenue des béliers. Les 4 massifs de briques encore subsistants n'auraient été que des plates-formes latérales desservies par cette rampe. Ainsi les matériaux venus du Nil auraient été débarqués sur le quai même et le développement était suffisant pour ne pas dépasser l'inclinaison normale d'une rampe de montage. De l'autre côté, une rampe inclinée vers l'est aurait prolongé la première, facilitant la traction des hommes appuyant de tout leur poids sur les câbles qui frottaient sur des rouleaux de bois placés au sommet du triangle formé par les pentes.

La grande baie voûtée que nous avons signalée plus haut dans le mur d'enceinte, proche de la face nord du pylône, aurait alors servi d'entrée principale au temple, du côté du Nil, pendant les travaux.

Mais les piédroits de la porte, dira-t-on, sont ravalés?... En effet, mais l'objection est beaucoup moins forte qu'elle le paraît à première vue :

Les deux massifs du pylône étaient sans doute complètement montés lorsque la construction fut abandonnée. On a plusieurs preuves d'une démolition postérieure, même sur le massif sud du pylône, c'est-à-dire sur celui qui est encore aujour-

d'hui le plus élevé. Les traces en sont encore plus nombreuses sur le massif nord.

Le halage des blocs était donc terminé. Pour rétablir au plus vite le passage principal : l'avenue du Nil, voie des processions, du roi, des barques sacrées et de leurs cortèges de prêtres, on ravala d'abord la porte, en enlevant à mesure les terres des rampes d'accès et de halage. Les plates-formes restèrent, desservies par les rampes nord et sud : leur destruction devant s'effectuer au fur et à mesure des besoins du ravalement.

Avec le temps, ces rampes et ces plates-formes s'éboulèrent, la grande porte du pylône se combla peu à peu et, au moment de l'Expédition d'Égypte, elle était remblayée de 5 à 6 mètres au-dessus du niveau du sol antique.

En effet, la gravure de la grande inscription des longitudes et des latitudes, sur le tableau sud de la porte, en 1799, est placée non loin des sommiers des linteaux, ce qui permet de supposer que la grande porte était alors remblayée presque à cette hauteur. L'inscription de *R. E. Devilliers 8 Fructidor an 7 (1799)*, que nous avons relevée au haut de l'escalier du massif sud, indique aussi que l'on pouvait facilement accéder au-dessus de la porte à l'aide de simples échelles. En résumé, l'étude des pentes de montage du grand pylône de Karnak permet de faire de nombreuses hypothèses sur leur forme et leur utilisation, sans que l'on soit autorisé à opter avec certitude pour l'une d'entre elles.

Cependant les points suivants peuvent être considérés comme acquis :

1° Les pentes de montage furent élevées lorsque les colonnades nord et sud de la grande cour étaient terminées, mais non décorées.

2° On fut obligé alors de raser les abords, les *héberges* de ces colonnades, à leurs extrémités occidentales, ainsi qu'une chapelle du temple de Sési II, pour les exécuter et hisser les matériaux du grand pylône.

3° Les constructions détruites furent remontées au fur et à mesure que le pylône et ses pentes de montage s'élevaient.

4° Le gros œuvre du pylône était sans doute achevé, lorsque la construction fut abandonnée : les parements de la grande porte ayant été seuls ravalés.

5° Au moment de cet abandon, les pentes et les plates-formes de montage recouvraient les quatre faces du pylône : les parties des colonnades et du temple de Sési II, enterrées, restant en épannelage.

6° La constitution de ces pentes comprend des massifs de briques crues, cloisonnés par des murs de refend, en briques crues eux aussi, et perpendiculaires aux parois

du pylône. Les éclats de la taille des lits de pose des blocs furent laissés sur les chantiers et les massifs de brique s'établirent sur eux.

7° La détermination exacte du profil extérieur de ces pentes est impossible, toute trace en ayant disparu depuis longtemps, ce qui permet toutes les hypothèses quant à leur utilisation antique.

L'hypothèse des gradins doit donc être abandonnée, croyons-nous; en tout cas, il faudrait leur supposer des marches en pierre, pour permettre l'emploi de l'*ascenseur oscillant*, instrument dont la manœuvre reste, elle aussi, hypothétique. J'incline à adopter l'idée de pentes ou rampes inclinées, garnies ou non de dalles de pierre. L'existence d'un dallage suppose alors une pente douce, c'est-à-dire, un très grand développement de la longueur de ces rampes, pour faciliter le halage des blocs et diminuer les risques de glissement, donc d'accidents, sur une pente rapide et dallée.

Un pareil développement était possible à l'ouest, vers le Nil, par lequel arrivaient les matériaux, et ses traces en sont bien visibles sur une longueur de 100 mètres environ. Dans la cour au contraire, à l'est, ce développement n'aurait pu être atteint et je pense qu'il n'y eut, de ce côté, principalement au nord, qu'un puissant mur en briques crues, à paroi inclinée : il servait de plate-forme, s'élevant comme les rampes de l'ouest, au fur et à mesure de l'avancement du pylône, sur lequel il s'appuyait et qu'il soutenait. Il pouvait atteindre 10 mètres au moins de largeur à la base, c'est-à-dire qu'il était identique, comme puissance et comme élévation, aux murs d'enceinte du temple.

La montée de matériaux aussi pesants que les blocs de grès du grand pylône, sur une pente à $4/5$ et en gradins, semble matériellement impossible ou offrant les plus grands risques d'accidents graves et répétés. Les matériaux étant débarqués à l'ouest, la montée de la moitié d'entre eux par l'est paraît inutile et invraisemblable.

Il est bon enfin de signaler, à ce sujet, le si curieux dessin publié par Prisse d'Avennes dans son *Histoire de l'art égyptien*, pl. 132, et intitulé *Captifs employés à bâtir un temple d'Amon à Thèbes* (XVIII^e dynastie), reproduit ici (fig. 9). Cette scène tirée du tombeau de Reklmara à Cheikh Abd-el-Gournah représente en effet la construction d'un pylône à Thèbes, peut-être même à Karnak. En A est le pylône lui-même, construit en grand appareil; en B, en arrière du pylône, se voit un mur de plus faible réglage, qui peut être l'ébrasement de la grande porte ou un mur de salle s'appuyant au pylône. En C', se trouve la rampe de montage, faite en briques posées alternativement dans chaque sens : sa pente est de $3/5$ environ, faisant un angle de

31° avec le sol. Quoique cette pente ait pu être exagérée pour les besoins de la composition décorative, elle permet cependant le hissage des matériaux sans danger.

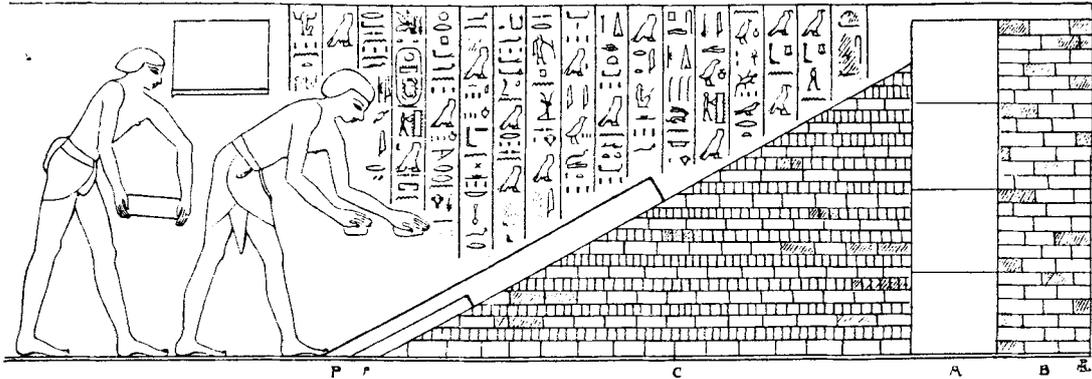


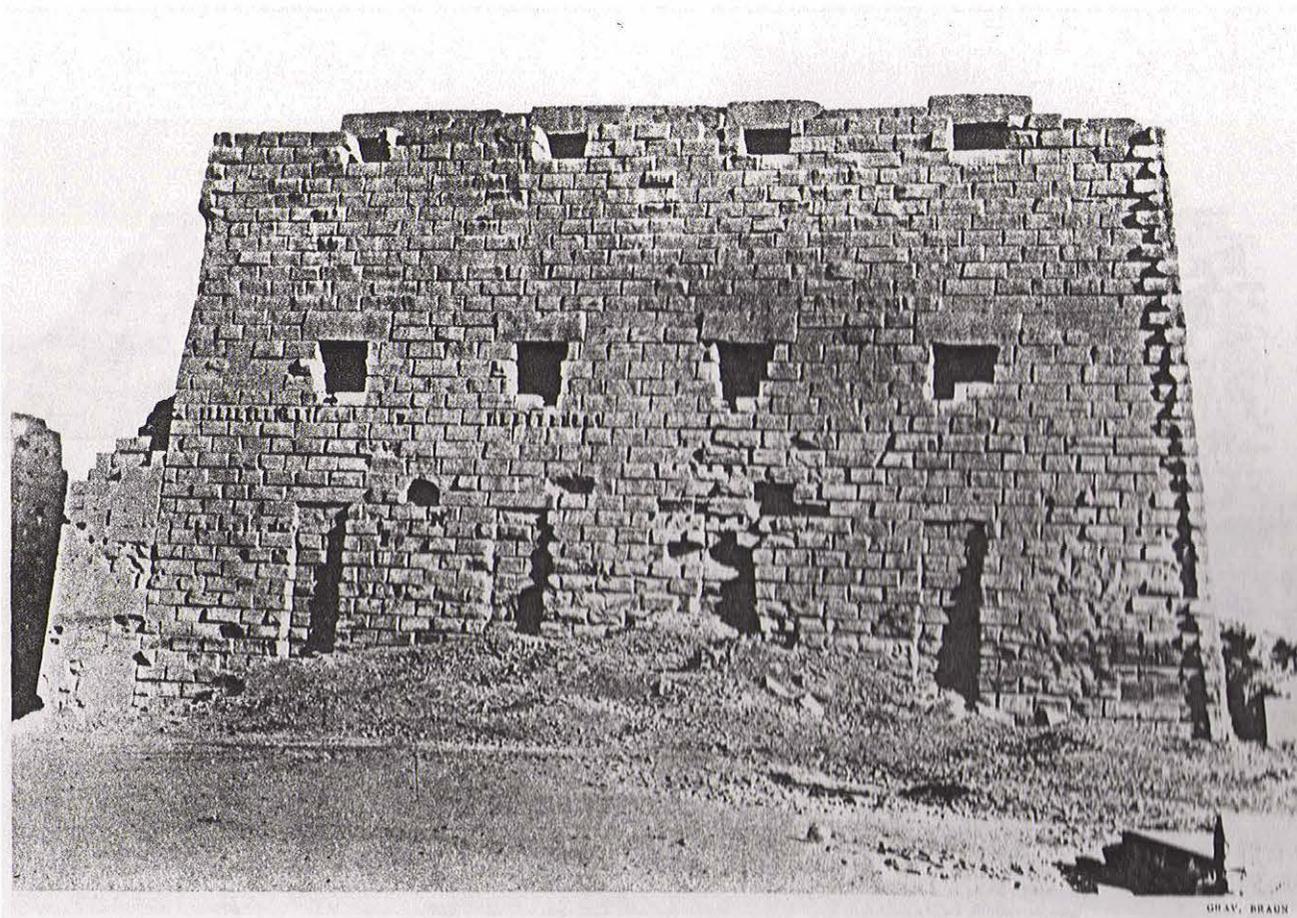
Fig. 9. — Construction d'un temple à Thèbes. — Tombe de Rekhmara (XVIII^e dynastie), d'après Prisse d'Avennes.

En supposant que les massifs du pylône aient dû atteindre une hauteur de 50 à 60 mètres, le développement des rampes serait de 80 à 100 mètres, c'est-à-dire, trouverait place entre le canal qui baignait le quai occidental et le pylône en construction.

On remarque enfin, sur le dessin de Prisse, deux rectangles P et p, posés sur le talus : ils figurent sans doute deux blocs de pierre couchés à pied d'œuvre, car un ouvrier s'approche d'elles, tenant dans chaque main un polissoir en pierre dure (*bleu*).

On voit combien ce dessin est intéressant à rapprocher des témoins antiques du grand pylône de Karnak et comment il les complète.

Karnak, 8 Décembre 1921.



GRAND PYLONE DE L'OUEST, en 1921.
Massif sud, face ouest.

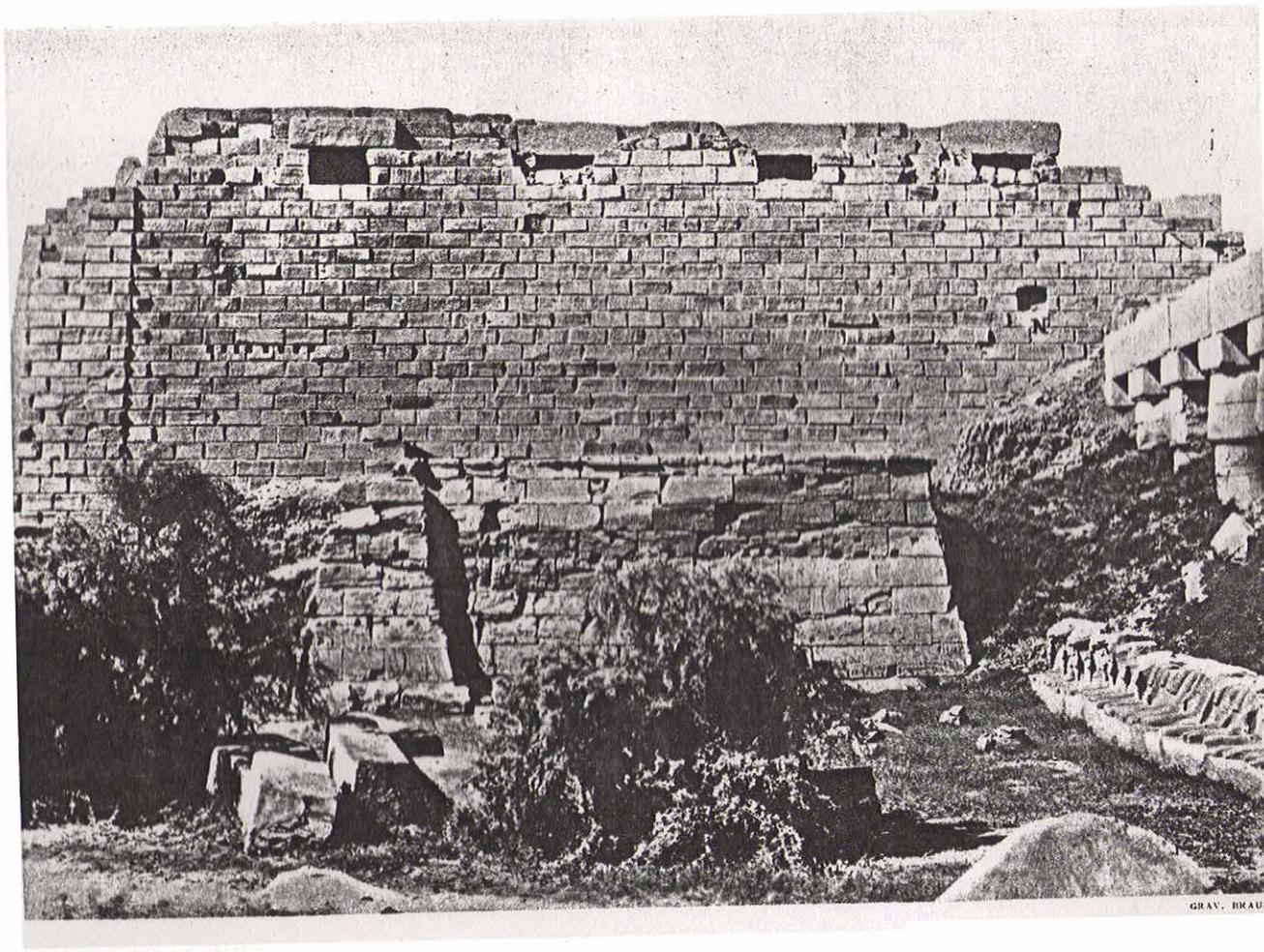


GRAND PYLONE DE L'OUEST, en 1921.

Massif nord, face ouest.



GRAND PYLONE DE L'OUEST, en 1921.
Massif sud, face est.



GRAND PYLONE DE L'OUEST, en 1921.
Massif nord, face est.